

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : **Approfondissements en neuroréhabilitation** 2021-2022

Code : S.PH.SO370.3908.F.15 Type de formation : Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : Module bloc

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 Langue principale d'enseignement : Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Objectifs généraux d'apprentissage

- Approfondir les connaissances de la physiothérapie en neuroréhabilitation en fonction du contexte
- Connaître les principes et indications des moyens de traitement présentés
- Connaître les bases de l'évaluation médicale et de l'imagerie en neurologie
- Connaître les rôles des différentes associations actives dans le domaine neurologique

Rôles et compétences visées

- A. Rôle Expert : compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4
- B. Rôle Communicateur -trice: compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4
- C. Rôle Collaborateur -trice: compétences Cb1, Cb2, Cb3, Cb4
- D. Rôle Manager : compétences Db1, Db2, Db3
- E. Rôle Promoteur-trice de la santé : compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4
- F. Rôle Apprenant-e et formateur-trice : compétences Fb1, Fb2, Fb3, Fb4
- G. Rôle professionnel-le : compétences Gb1, Gb2, Gb3, Gb4

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Evaluation médicale en neurologie
- Evaluation et prise en charge des patients en soins aigus
- Evaluation et prise en charge des atteintes vestibulaires
- Les thérapies de groupe : effets et mise en situation pratique
- L'utilisation de la technologie en neuro-rééducation
- Evaluation de la marche et orthèses
- La pratique mentale
- Le taping élastique fonctionnelle
- Présentation de cas de patients atteints d'AVC, de la maladie de Parkinson et de SEP vivant à domicile
- Présentation des différentes associations de patient

Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Témoignages
- Travail en groupe
- Travail avec des patients instructeurs

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique Dossier

- **Modalités** : Evaluation écrite des différents cours suivis
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaine 22

Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière
 une présence minimale de 80% aux ... est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de ... périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E
 Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...
 Autre condition : ...

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation Autre :

Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 36
- **Conditions de validation du module** :
 - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
 - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

Selon les art. 29 et 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, chaque module ne peut être répété qu'une seule fois.

Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.

La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).

Selon l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, en cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

Au vu de sa brièveté, aucun congé ne sera accordé durant ce module (sauf cas de force majeure, à l'appréciation du responsable de module) Toute absence impérative doit être annoncée dès que possible, au responsable de module. Toute absence injustifiée se verra sanctionnée par une diminution du résultat de la validation équivalant à 1/4 de point par 1/2 journée d'absence injustifiée.

9. Bibliographie principale

- Shumway-Cook A. & Woollacott, M. (2013). Motor Control: translating research into clinical practice (5ème éd.). Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins
- Carey, I.M. (2012). Stroke rehabilitation insights from neuroscience and imaging. New York: Oxford University Press.
- Carr, J. & Shepherd, R. (2003). Stroke rehabilitation: guidelines for exercise and training to optimize motor skill. London: Butterworth Heinemann.

10. Enseignant-e-s

- Perret Nicolas, maitre d'enseignement, HESAV
- Ferchichi-Barbey Sylvie, maitre d'enseignement, HESAV
- Zwissig Camille, maitre d'enseignement, HESAV
- Pegito-Perez Irène, assistante HES, HESAV
- Atwel Caroline, chargé de cours, physiothérapeute, CHUV
- Van Den Keybus Katrien, chargé de cours, physiothérapeute cheffe d'unité, CHUV
- Dr Croquelois, chargé de cours, médecin chef d'unité,
- Anthamatten Patricia, chargé de cours, physiothérapeute, Notre Dame de Lourde, Sierre
- Représentants des différentes associations, chargés de cours
- Intervenants sous réserve de confirmation

Nom du responsable de module : Nicolas Perret

Descriptif validé le : 21.07.2021

Par : MTR